

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 96 (1967)
Heft: 3

Artikel: Pourquoi une licence?
Autor: Sallin, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040283>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pourquoi une licence?

«Cet apprentissage (primaire) vaut bien des licences...»

Que voilà une admirable affirmation de cet instituteur-étudiant-professeur! Il dit aussi: «Personnellement je supportais mal tous les contrôles imposés à l'école primaire... alors qu'à l'école secondaire, c'est la liberté quasi absolue!» J'ai l'impression que vous pensiez: «Ce baignoire vaut bien son paradis!»

Il est évident, cher Monsieur, que des bases pédagogiques, une expérience pédagogique, vous seront toujours très utiles. Dire que cela complète une licence, un doctorat, d'accord, mais que cela les remplace, vous plaisantez! Je sais bien qu'on attribue parfois à la pédagogie, à l'expérience primaire des pouvoirs quasi magiques de panacée universelle: vous voulez enseigner le latin? Vous en êtes à la 5^e déclinaison et vous avez fait de la pédagogie? Allez-y! Vous désirez enseigner le droit commercial? Vous en avez lu quelques pages mais vous êtes pédagogue dans l'âme? C'est en ordre! Vous pensez enseigner l'algèbre et le calcul différentiel? Si vous possédez à fond la 5^e série primaire, votre expérience fera le reste. L'allemand? Vous comprenez un peu, mais vous avez une solide base pédagogique, pourquoi pas?

Il est évident que, théoriquement, on peut tout enseigner pourvu qu'on ait au moins une verste d'avance sur les élèves. Mais, voyez-vous, les constructions seront boîteuses, les interprétations fantaisistes, les termes impropres, les assertions branlantes, les solutions erronées... et, chose plus grave, tout cela sans que le grand pédagogue s'en rende compte. Il sera même, au contraire, très sûr de lui et de son assiette, le tout étant de n'avoir pas froid aux yeux.

Une licence, voyez-vous, vous obligerait à vous spécialiser dans un domaine pendant trois à cinq ans, à le dominer avant de l'enseigner. Elle vous ferait entrevoir l'amplitude et la complexité de certaines disciplines, elle vous ferait ainsi découvrir vos carences, vous rendrait plus modeste et vous éviterait des affirmations intempestives. Bien sûr, elle n'est pas la panacée universelle, mais elle vous apprendrait en tout cas une chose: c'est que pour disserter d'un problème, il vaut mieux le connaître.

Quant à cette «liberté quasi absolue» à laquelle vous aspirez, Monsieur, vous risquez d'être déçu en ne la trouvant pas ou de décevoir en croyant la trouver. Je suis simplement navré de voir avec quel bagage intellectuel et surtout avec quelle conscience professionnelle vous prétendez passer au degré secondaire.

Personnellement, j'ai enseigné cinq ans au degré primaire et j'ai renouvelé mon brevet primaire. Comme j'avais également passé l'examen

de «maturité fédérale A», j'ai quitté l'enseignement pour préparer une licence en latin, grec et français. Je reconnais que mon séjour en classe primaire m'a été bénéfique incontestablement, sur les plans pédagogique et méthodologique notamment. Je puis en revanche vous assurer que cet apprentissage n'est pas indispensable et qu'il ne saurait *en aucun cas* remplacer une formation universitaire.

F. Sallin

Ecole pédagogique privée **FLORIANA**

Pontaise 15 Lausanne Téléphone 24 14 27
Direction: E. Piotet

Excellente formation de
Gouvernantes d'enfants
Jardinières d'enfants
et d'Institutrices privées

Placement des élèves assuré

La directrice reçoit tous les jours de 11 heures à midi
(sauf samedi) ou sur rendez-vous



Alder & Eisenhut AG
8700 Küsnacht ZH

Téléphone (051) 90 09 05

75 ans d'expérience dans la fabrication

d'engins de gymnastique,
de sports et de jeux

Vente directe de la fabrique au client